

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté est un **dispositif-ressource** complémentaire des équipes pédagogiques.

Les aides spécialisées du RASED :

- accompagnent et complètent les mesures prises par le maître de la classe et l'équipe pédagogique.
- ne peuvent se mettre en place qu'après une demande d'aide écrite réalisée par l'enseignant de la classe et étudiée par l'ensemble des membres du RASED.
- peut intervenir à tout moment de la scolarité.
- se font à l'école.
- sont toujours précédées d'une information aux familles par l'enseignant de la classe.

R.A.S.E.D

de la

circonscription

de Eu

Septembre 2021



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-Maritime

Le RASED est un service de l'Education Nationale qui intervient sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale (I.E.N).
Ce service est mis en place pour participer à la réussite scolaire et prévenir les difficultés d'adaptation.

Psychologue EN

Le psychologue scolaire aide à comprendre les difficultés d'un enfant et contribue à faire évoluer la situation, ceci en liaison étroite avec la famille et les enseignants.

Il réalise des observations, des bilans, analyse et interprète les données recueillies. Il mène des entretiens avec l'enfant, les parents, les enseignants pour mieux comprendre la situation de l'élève, ce qui fait obstacle à l'appropriation des apprentissages et rechercher conjointement une réponse adaptée.

Sa mission est d'agir en faveur du bien-être psychologique et de la socialisation des élèves pour faciliter l'acquisition de leurs apprentissages, et de participer à la prévention des risques de désinvestissement ou de rupture scolaires.

- Alix BIA au Tréport : 02 35 50 65 08
alix.bia@ac-normandie.fr
- Stéphanie FLEUTRE à Eu : 02.35.50.98.97
stephanie.fleutre@ac-normandie.fr
- Ondine FORTIER à Blangy-sur-Bresle: 02 35 94 33 73
ondine.fortier@ac-normandie.fr

Permanence téléphonique:

Le lundi de 9H à 12H. (Sinon laisser impérativement un message)

Enseignant spécialisé à dominante pédagogique

Les actions de l'enseignant spécialisé à dominante pédagogique s'adressent à des élèves qui éprouvent des difficultés à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires.

Elles sont mises en place dans la classe ou en dehors, dans le cadre d'un travail de groupe.

Le maître E accompagne les élèves vers la prise de conscience « qu'est-ce que j'apprends, comment j'apprends » et la maîtrise des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite.

En amont, il mène des actions de prévention, pour éviter l'apparition des difficultés.

- Laëtitia BLONDEL
Ecole Charles Fréchon à Blangy-sur-Bresle.
laetitia.queval@ac-normandie.fr
- Florence CARVAL, Référente TSA
Ecole Brocéliande à Eu.
Permanence téléphonique le vendredi de 15h15 à 16h15. Téléphone : 02 35 50 98 97.
florence.carval@ac-normandie.fr
- Isabelle GEST
Ecole Ledré Delmet Moreau au Tréport.
isabelle.gest@ac-normandie.fr
- Blandine WINTERSTEIN
Ecole Lucie Aubrac à Aumale.
blandine.devigne@ac-normandie.fr

Enseignant spécialisé à dominante relationnelle

Les aides spécialisées à dominante relationnelle s'adressent aux enfants qui ont des difficultés à s'adapter aux exigences scolaires. Elles ont pour objectif :

- de favoriser l'ajustement progressif des conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles, l'engagement dans les différents apprentissages et activités proposées à l'école
- de restaurer la communication, l'estime de soi, le désir d'apprendre
- de permettre un engagement actif et personnel de l'enfant dans les différentes situations pédagogiques et psychosociales.

- Cédric COCEL
Ecole Brocéliande à Eu.
cedric.cocel@ac-normandie.fr